

Image not found or type unknown



## Reclamation de mon bailleurs

Par **isabelle mousset**, le **14/06/2017** à **07:19**

bonjour nous somme locataire dans un hlm et notre bailleurs réclame des régularisation de charge de chauffage de l année 2014 alors que la reprise de la gestion du Park locatif pars la société haute Savoie habitat est effective que depuis le premier janvier 2016 et celui ci nous réclame des somme allant de 300 a 800 euros suivant le type de logement on t il le droit de nous réclamé cette somme alors que eux même n était pas la société gérante du Park immobilier je vous remercie de votre aide au non des locataire cordialement